
ACIDUL

Rapport d'activité 2021-2022

Composition du comité

Le comité d'ACIDUL a été élu par son Assemblée générale du 4 novembre 2021. Il est composé (par ordre alphabétique) de Marion Belhadj (SSP), Rachel Démolis (FBM), Jacob Lachat (Lettres), Néjiba Maamar (Lettres), Susanna Meola (FDCA), Nabil Mili (FTSR), Marco Prost (Lettres), Elise Tancoigne (FGSE), Andrea Vucicevic (FBM). Jacob Lachat a été élu président, Rachel Démolis vice-présidente et Marco Prost trésorier.

Annelise Erismann (SSP), Kwaku Adomako (SSP) et Philipp Walch (FBM) se sont impliqués dans les travaux du comité, respectivement à partir de novembre 2021 et mars 2022. À la suite du départ de Jacob Lachat en février 2022, Elise Tancoigne et Rachel Demolis ont été élues à la coprésidence.

Toute personne souhaitant se joindre au comité est la bienvenue.

Séances du comité et engagement au sein de l'UNIL

Le comité s'est réuni en moyenne deux fois par mois pour la gestion courante des dossiers. Il a rencontré 5 fois la Direction de l'UNIL depuis la dernière Assemblée générale, séances durant lesquelles il a, entre autres, débattu des conditions de travail du corps intermédiaire (doctorant·e·s sans contrat, mise en œuvre de la Directive 1.31, inégalités salariales entre doctorant·e·s avec contrat, changement de calendrier académique, indexation des salaires du corps intermédiaire due à l'inflation), des aspects liés à la crise sanitaire (prolongation de l'enseignement hybride, présence des Securitas sur le campus, prolongation de contrat en cas de force majeure), ainsi que du rôle et fonctionnement des commissions consultatives de la Direction.

Les membres du comité ont été actifs dans plusieurs commissions consultatives de la Direction ainsi qu'au Conseil de l'Université et au sein de la faïtière nationale des associations du corps intermédiaire (Actionuni). Trois membres du comité (Annelise Erismann, Rachel Démolis, Susanna Meola) ainsi que la secrétaire générale se sont fortement investis dans les séances du Comité de pilotage de lutte contre le harcèlement et les discriminations (ci-après COPIL)¹, organisé par la Direction dans le but de mettre en place un service traitant les cas de harcèlement et les discriminations à l'UNIL.

Cas individuels et bénévolat juridique

L'appui à ses membres forme une partie importante de l'activité d'ACIDUL et une partie essentielle du cahier des charges du secrétariat général. Entre septembre 2021 et août 2022, la secrétaire générale a soutenu 31 personnes, dont 27 doctorant·e·s. Les problèmes traités concernent la direction de thèse, les discriminations, le contrat de travail, le financement, le permis de séjour, les droits au chômage et le

¹ [Projet de dispositif de lutte contre le harcèlement psychologique et sexuel, et les discriminations à l'UNIL.](#)

ACIDUL

harcèlement, par exemple. La durée de soutien varie entre un échange par mail, par téléphone ou en présence et un suivi sur plusieurs mois, avec des échanges réguliers par mail, par téléphone ou en présence, dans le bureau d'ACIDUL notamment. La durée maximale de soutien est de huit mois pour 2021-2022.

En avril 2022, le Comité a voté la mise en place d'un service de bénévolat juridique pour épauler le secrétariat général dans le traitement de cas complexes, qui nécessitent des connaissances en droit. Un appel à candidatures – qui exigeait une disponibilité de 10 heures par mois au maximum – a été diffusé sur les réseaux sociaux et le site d'ACIDUL. Une seule candidature est parvenue au comité. Lisa Harrison, avocate et juriste à l'Office fédéral de la Justice (OFJ), est devenue bénévole pour ACIDUL depuis mai. Nous la remercions chaudement pour son engagement.

Doctorant·e·s sans contrat et inégalités salariales entre doctorant·e·s

ACIDUL s'est inquiétée de la proportion élevée de doctorant·e·s sans contrat inscrit·e·s à l'UNIL (40%). Outre le fait que ces personnes peuvent se trouver dans une situation financière préoccupante, elles se voient limiter l'accès à un certain nombre de services auxquels les autres doctorant·e·s ont accès (bureau, page Unisciences, prise en charge des frais de congrès, etc.). La Direction a accepté de se pencher sur le sujet et a chargé le Graduate Campus d'organiser une consultation des doctorant·e·s sans contrat de première année, afin d'évaluer leurs besoins et leur situation financière. Les résultats de l'enquête ont été transmis à la Commission Relève et des propositions ont été faites pour améliorer leur situation. Le travail de la secrétaire générale auprès des RH et du service informatique de l'UNIL a par ailleurs permis d'obtenir que l'ensemble des doctorant·e·s sans contrat puissent créer et gérer leur page Unisciences.

Par ailleurs, lors de sa dernière réunion avec la Direction le 13 septembre 2022, ACIDUL a soulevé le triple problème des inégalités entre doctorant·e·s avec contrat à l'UNIL : assistant·e·s diplômé·e·s majoritairement engagé·e·s à 80% qui ne disposent que de deux ans pour faire leur thèse ou qui travaillent à plus de 80% sans être payé·e·s pour les heures supplémentaires ; assistant·e·s FNS qui gagnent moins que les assistant·e·s diplômé·e·s et dont l'indemnité 1 n'a pas été revalorisée depuis des années. ACIDUL a demandé une modification du cahier des charges des assistant·e·s diplômé·e·s afin que celui-ci prévoie 70% du temps de travail pour la thèse et 30% pour l'assistantat, un engagement systématique des assistant·e·s diplômé·e·s à 100% (sauf exception demandée par l'assistant·e), ainsi qu'une revalorisation de l'indemnité 1. La Direction a accueilli ces demandes et souhaite faire évoluer la situation.

Gestion de la crise sanitaire et de ses effets à long terme

ACIDUL veille à ce que la crise sanitaire et ses effets à long terme n'impactent pas négativement le corps intermédiaire et les doctorant·e·s de l'UNIL. ACIDUL a continué à suivre le processus de demande de prolongations de contrat en cas de force majeure et a validé les simplifications proposées par la Direction dans sa mise en œuvre. L'association reste également vigilante sur la question de la prolongation de

ACIDUL

l'enseignement hybride et a demandé à faire partie des discussions sur la mise en place d'une politique d'enseignement à distance à l'UNIL.

Autres conditions de travail

Suite à une demande de la Direction lors de la réunion du 13 septembre 2022, ACIDUL a mené une consultation du corps intermédiaire concernant une éventuelle modification du calendrier académique. Les résultats du sondage ont permis d'informer la Direction que 60% des répondant-e-s se prononçaient en faveur d'une avancée de la rentrée universitaire, principalement pour pouvoir bénéficier d'une semaine intercalaire au milieu du semestre.

ACIDUL a également interpellé la Direction lors de cette réunion pour demander une indexation des salaires du corps intermédiaire, compte tenu de l'inflation actuelle. La Direction a affirmé avoir déjà contacté le Conseil d'État sur le sujet, mais n'avait pas encore obtenu de réponse claire au moment de notre rencontre. Les discussions sur les éventuelles actions à prendre sont en cours au sein du comité d'ACIDUL.

COFIL

Les séances du COFIL ont commencé dès janvier 2022. Sa création est consécutive aux conclusions figurant dans le rapport Lempen², qui a vu le jour après l'interpellation, par le Syndicat des services publics, de la Cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture du canton de Vaud sur « les suites données par le Rectorat de l'Université de Lausanne (UNIL) à un rapport d'enquête du Groupe Impact (GI) concluant à l'inexistence d'actes constitutifs de harcèlement » (p. 1). ACIDUL avait également interpellé la Direction de l'UNIL en mai 2021 au sujet de la gestion des cas de harcèlement sexuel et psychologique à l'UNIL.

Trois membres du comité d'ACIDUL et la secrétaire générale se sont engagé-e-s dans le COFIL, en participant non seulement aux groupes de travail et aux séances plénières, mais aussi en travaillant de façon rapprochée avec la cheffe de projet, Mme Christelle Rigual. ACIDUL a investi l'ensemble des volets traités durant ces rencontres (pilotage, transformation, réaction, suivi) et sera intégré au comité de suivi du dispositif, dès sa mise en place, ainsi qu'au processus de recrutement des personnes de confiance qui travailleront dans le futur service.

Enquête sur les financements privés

Elise Tancoigne a lancé en mars 2022, en collaboration avec Claire Arnold du Service recherche, une enquête sur les fondations finançant les recherches du corps intermédiaire à l'UNIL. Les résultats ont été communiqués lors de la séance du 30 mai 2022 de la Commission Relève et publiés sur le site web d'ACIDUL en juillet. L'enquête a révélé que ce type de financement ne peut se substituer aux

² https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/dges/fichiers_pdf/211102-Analyse_processus_23_06_2021_KL_VF.pdf

ACIDUL

financements publics en termes d'apport salarial. Le Service recherche étant en pleine restructuration, l'idée initiale de mettre à disposition la liste de fondations ainsi que de mettre en contact lauréat·e·s et candidat·e·s n'a malheureusement pas pu être réalisée pour le moment.

Hyperprécarité à l'UNIL

Annelise Erismann et Néjiba Maamar ont travaillé à l'élaboration d'une prise de position d'ACIDUL sur la question des ressortissant·e·s de pays tiers sans contrat avec l'UNIL, qui se trouvent invisibilisé·e·s dans la plupart des débats sur la question de la précarité doctorale. Un premier texte a été produit et est en cours de remaniement après avoir été présenté au comité.

Événements sur le chômage et la précarité à l'UNIL

Le 12 mai 2022, ACIDUL a co-organisé avec le Syndicat des services publics une conférence sur les droits au chômage destiné au corps intermédiaire des Hautes Ecoles. Deux militant·e·s d'une association défendant les chômeurs et chômeuses ont donné une présentation sur le système du chômage suisse et ont répondu aux nombreuses questions du public. Des personnes ayant connu le chômage en Suisse en début de carrière académique ont également fait part de leurs expériences. L'événement a attiré plus de 70 personnes, dont beaucoup travaillent en Suisse avec des permis pour ressortissant·e·s de pays tiers.

Le 22 juin 2022, ACIDUL a invité Antoine Chollet (membre du Syndicat des services publics) et Laure Piguet (membre du comité de Pétition Academia et d'ACCORDER) pour parler de la précarité dans la recherche en Suisse. Une vingtaine de personnes ont assisté à l'événement, qui fut riche en débats et suivi d'un apéritif.

Fonds de solidarité des doctorant·e·s (FSD)

Pour la période 2021-2022, ACIDUL a soutenu 16 personnes, ce qui signifie qu'un montant total de CHF 12'000 a été versé.

Communication

Notre traditionnelle *newsletter* nous a permis de maintenir un dialogue permanent avec l'ensemble de nos membres malgré les difficultés posées par la crise sanitaire fin 2021. Traduite en anglais, la *newsletter* touche également nos membres non francophones.

Elise Tancoigne et Rachel Demolis, co-présidentes
28 octobre 2022